

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01365 Numéro SIREN : 813 069 077 Nom ou dénomination : A3F

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000008



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A3F		888 CHEMIN DU FUMEOU	
SIRET	8 1 3 0 6 9 0 7 7 0 0 0 1 0	83160 LA VALETTE DU VAR	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES DE SOCIETE HOLPING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	------------------------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater V ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BDCA 11 RUE JEAN RACINE PLACE DE L'OPERA 83000 TOULON Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 01/07/2020
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: OROSELLO FABRICE
			Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société A3FNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 888 CHEMIN DU FUMEOU83160 LA VALETTE DU VARNuméro SIRET * 81306907700010Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	14 474	8 134	6 340	10 240
	Immobilisations financières * (1)	040	042	159 441	245	159 196	159 294
Total I (5)		044	048	173 915	8 379	165 536	169 534
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	520		520	
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070	158 430		158 430	117 738
	Autres * (3)	072	074	218 604	5 751	212 854	263 156
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	6 741		6 741	1 837
	Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II		096	098	384 296	5 751	378 545	382 731
Total général (I+II)		110	112	558 211	14 130	544 081	552 265
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		84 500		84 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		8 200		4 352	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		82 678		82 678	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		29 917		3 848	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		205 295		175 378	
	Provisions pour risques et charges Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				206	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		108 560		137 333	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 60 717)	172		230 226		239 349	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		338 786		376 887	
Total général (I + II + III)		180		544 081		552 265	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		25	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A3F

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 | Néant * |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	776 283	361 400
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4 379	312
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	780 661	361 712
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	702 231	380 089
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 108	244	1 292	1 316
	Rémunérations du personnel *				250	35 043	18 221
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9 256	8 486
	Dotations aux amortissements *				254	3 581	3 562
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262	3 518	4 596
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	754 920	416 270
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	25 741	(54 558)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280	5 915	69 851
	Produits exceptionnels				290		
	Charges financières				294	1 419	11 396
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300	320	49
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D))	348				
	Impôts sur les bénéfices *				306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	29 917	3 848
B - RÉSULTAT FISCAL					312	29 917	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpies-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44, sexties)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexties)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexties A)	989	Bassins d'emploi redynamiser (art. 44, quinquies)	990	
	Divers dont ZFA NG (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	992	350
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				993	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	29 917	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 6.0..... 0.216					360	29 917
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	0	372

Société A3F

888 CHEMIN DU FUMEOU

83160 LA VALETTE DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

BDCA
11 RUE JEAN RACINE
PLACE DE L'OPERA
83000 TOULON

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités enEuros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 544 081.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 776 282.68 Euros et dégageant un bénéfice de 29 917.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif est à noter pour l'exercice clos.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 581		
TOTAL	15 581		
Autres participations	159 416		
TOTAL	159 416		
TOTAL GENERAL	174 997		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 108	14 474	14 474
TOTAL		1 108	14 474	14 474
Autres participations			159 416	159 416
TOTAL			159 416	159 416
TOTAL GENERAL		1 108	173 890	173 890

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 341	5 825	788	10 378
TOTAL	5 341	5 825	788	10 378
TOTAL GENERAL	5 341	5 825	788	10 378

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	5 825				
TOTAL	5 825				
TOTAL GENERAL	5 825				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	123	123			245
Autres provisions pour dépréciation	10 079		4 329		5 751
TOTAL	10 202	123	4 329		5 996
TOTAL GENERAL	10 202	123	4 329		5 996
Dont dotations et reprises financières		123	4 329		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	158 430	158 430	
Impôts sur les bénéfices	907	907	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 216	31 216	
Groupe et associés	182 029	182 029	
Débiteurs divers	4 452	4 452	
TOTAL	377 035	377 035	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	108 560	108 560		
Personnel et comptes rattachés	2 930	2 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 555	1 555		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 836	12 836		
Autres impôts taxes et assimilés	184	184		
Groupe et associés	198 869	172 579	26 290	
Autres dettes	13 852	13 852		
TOTAL	338 786	312 496	26 290	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	8 450			8 450

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 500
Total	2 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 943
Dettes fiscales et sociales	2 151
Total	8 664

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	175 378
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	175 378
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	175 378
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	175 378
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
CA EFFECTUE EN FRANCE	776 283
Total	776 283

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société n'a pas payé d'impôt sur les sociétés suite à des pertes fiscales antérieures

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société A3F
83160 LA VALETTE DU VAR

83160 LA VALETTE DU VAR

[illegible]

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		84 500	84 500	84 500	84 500
Nbre des actions ordinaires existantes			100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		211 755	206 660	361 400	776 283
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3 827	89 183	17 612	29 292
Impôts sur les bénéfices		574	3 627		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		3 253	83 777	3 848	29 917
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			855.56	176.12	292.92
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			837.77	38.48	299.17
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			16 282	18 221	35 043
Montant de la masse salariale de l'exercice		23 430			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		10 964	8 169	8 486	9 256

A3F

Société Par Actions Simplifiée au capital de 84 500 €

Siège social : 888 chemin du Fuméou - Villa Anna

83160 LA VALETTE DU VAR

813 069 077 RCS TOULON

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le 30 Novembre, à 17 heures,

Monsieur Fabrice ROSSELLO, agissant en qualité d'associé unique et président de la société A3F, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- ø l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- ø le rapport de gestion,
- ø le tableau des résultats financiers,
- ø le rapport du commissaire aux comptes,
- ø le texte des résolutions proposées.

Puis l'associé unique déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai convenu ; par ailleurs il a été communiqué au commissaire aux comptes les conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales répondant au critère de la significativité défini à l'article L.227-11 du Code de commerce.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- ø Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- ø Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- ø Approbation des comptes annuels,
- ø Affectation des résultats,
- ø Déclaration des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- ø Pouvoirs pour formalités,
- ø Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 29 917 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	29 917.00 €
- Affectation d'une somme de	251.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social	
- Une somme de	29 666.00 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues ou les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société et Monsieur Fabrice ROSSELLO, associé détenant plus de 10 % des voix.

QUATRIÈME DECISION

La société décide d'assigner les objectifs suivants à ses filiales :

SARL SYNTESIS

- ø En raison de la crise sanitaire actuelle, l'objectif principal est d'au moins maintenir le chiffre d'affaires équivalent à celui de 2019.

SARL EXEBIM

- ø En raison de la crise sanitaire actuelle, l'objectif principal est d'au moins maintenir le chiffre d'affaires équivalent à celui de 2019.

SARL PRESTILOC

- ø En raison de la crise sanitaire actuelle, l'objectif principal est d'au moins maintenir le chiffre d'affaires équivalent à celui de 2019.

SASU R3A

ø En raison de la crise sanitaire actuelle, l'objectif principal est d'au moins maintenir le chiffre d'affaires équivalent à celui de 2019.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

---oo0oo---

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

AGALEX

AUDIT . GESTION . ANALYSE . EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence



SAS A3F

888 chemin du Fuméou

83160 LA VALETTE DU VAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Christophe DENIAU, Marc TUBIANA, Laurent WALTER
Experts Comptables Diplômés et Commissaires aux Comptes Associés

ESPACE MAURICE - 141, Avenue Marcel Castié - 83000 TOULON - Tél. : 04 98 00 95 40 + - Télécopie : 04 94 31 24 82
S.A. au capital de 50.000 € - R.C. TOULON 81 B 8 - N° SIRET 320 510 241 00021 - REF TVA FR 96 320 510 241

E-mail : agalex@agalexsa.fr

**SAS A3F**

888 chemin du Fuméou

83160 LA VALETTE DU VAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

A l'Associé unique de la société A3F,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A3F relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Christophe DENIAU, Marc TUBIANA, Laurent WALTER

Experts Comptables Diplômés et Commissaires aux Comptes Associés

ESPACE MAURICE - 141, Avenue Marcel Castié - 83000 TOULON - Tél. : 04 98 00 95 40 + - Télécopie : 04 94 31 24 82

S.A. au capital de 50.000 € - R.C. TOULON 81 B 8 - N° SIRET 320 510 241 00021 - REF TVA FR 96 320 510 241

E-mail : agalex@agalexsa.fr

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 13 novembre 2020 dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication par l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes.

En application de la Loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

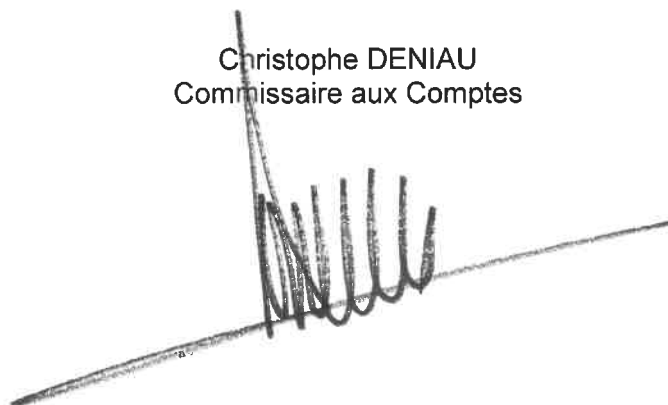
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulon, le 16 novembre 2020

Pour la SA de Commissariat aux Comptes AGALEX

Christophe DENIAU
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of vertical strokes and loops, positioned over a horizontal line.

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	14 474	8 134	6 340	10 240	3 901 38.09
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	159 441	245	159 196	159 294	98 0.06
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		173 915	8 379	165 536	169 534	3 998 2.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	520		520		520
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	158 430		158 430	117 738	40 692 34.56
	Autres créances	218 604	5 751	212 854	263 156	50 303 19.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	6 741		6 741	1 837	4 905 267.04
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	384 296	5 751	378 545	382 731	4 186 1.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	558 211	14 130	544 081	552 265	8 184 1.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 84 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	84 500	84 500		
	Réserves				
	Réserve légale	8 200	4 352	3 848	88.43
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	82 678	82 678		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 917	3 848	26 069	677.45
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	205 295	175 378	29 917	17.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		206	206	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	198 869	31 323	167 547	534.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 560	137 333	28 773	20.95
	Dettes fiscales et sociales	17 504	14 330	3 175	22.15
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 852	193 696	179 844	92.85
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	338 786	376 887	38 101	10.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	544 081	552 265	8 184	1.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

338 786

376 887

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	776 283		776 283	361 400	414 883	114.80
Chiffre d'affaires NET	776 283		776 283	361 400	414 883	114.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 500		2 500	
Autres produits			1 879	312	1 567	502.79
Total des Produits d'exploitation (I)			780 661	361 712	418 950	115.82
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			702 231	380 089	322 142	84.75
Impôts, taxes et versements assimilés			1 292	1 316	24	1.84
Salaires et traitements			35 043	18 221	16 822	92.32
Charges sociales			9 256	8 486	770	9.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 581	3 562	19	0.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 518	4 596	1 078	23.46
Total des Charges d'exploitation (II)			754 920	416 270	338 651	81.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 741	54 558	80 299	147.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 586	2 615	1 028	39.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		67 236	67 236	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 329		4 329	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 915	69 851	63 936	91.53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	123	10 202	10 079	98.80
Intérêts et charges assimilées (4)	1 297	1 194	103	8.61
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 419	11 396	9 976	87.54
2. Résultat financier (V-VI)	4 495	58 455	53 960	92.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	30 237	3 897	26 340	675.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	320	49	271	552.04
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	320	49	271	552.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	320	49	271	552.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	786 576	431 562	355 014	82.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	756 659	427 714	328 945	76.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 917	3 848	26 069	677.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

Société A3F

888 CHEMIN DU FUMEOU

83160 LA VALETTE DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

BDCA

*11 RUE JEAN RACINE
PLACE DE L'OPERA
83000 TOULON*

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités enEuros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 544 081.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 776 282.68 Euros et dégageant un bénéfice de 29 917.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif est à noter pour l'exercice clos.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 581		
TOTAL	15 581		
Autres participations	159 416		
TOTAL	159 416		
TOTAL GENERAL	174 997		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 108	14 474	14 474
TOTAL		1 108	14 474	14 474
Autres participations			159 416	159 416
TOTAL			159 416	159 416
TOTAL GENERAL		1 108	173 890	173 890

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 341	5 825	788	10 378
TOTAL	5 341	5 825	788	10 378
TOTAL GENERAL	5 341	5 825	788	10 378

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	5 825				
TOTAL	5 825				
TOTAL GENERAL	5 825				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	123	123			245
Autres provisions pour dépréciation	10 079		4 329		5 751
TOTAL	10 202	123	4 329		5 996
TOTAL GENERAL	10 202	123	4 329		5 996
Dont dotations et reprises financières		123	4 329		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	158 430	158 430	
Impôts sur les bénéfices	907	907	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 216	31 216	
Groupe et associés	182 029	182 029	
Débiteurs divers	4 452	4 452	
TOTAL	377 035	377 035	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	108 560	108 560		
Personnel et comptes rattachés	2 930	2 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 555	1 555		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 836	12 836		
Autres impôts taxes et assimilés	184	184		
Groupe et associés	198 869	172 579	26 290	
Autres dettes	13 852	13 852		
TOTAL	338 786	312 496	26 290	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	8 450			8 450

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 500
Total	2 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 943
Dettes fiscales et sociales	2 151
Total	8 664

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	175 378
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	175 378
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	175 378
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	175 378
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
CA EFFECTUE EN FRANCE	776 283
Total	776 283

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société n'a pas payé d'impôt sur les sociétés suite à des pertes fiscales antérieures

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A3F
83160 LA VALETTE DU VAR

[illegible]

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	14 474	8 134	6 340	10 240	3 901	38.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	159 441	245	159 196	159 294	98	0.06
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	173 915	8 379	165 536	169 534	3 998	2.36
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	520		520		520	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	158 430		158 430	117 738	40 692	34.56
	Autres créances	218 604	5 751	212 854	263 156	50 303	19.12
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	6 741		6 741	1 837	4 905	267.04
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	384 296	5 751	378 545	382 731	4 186	1.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	558 211	14 130	544 081	552 265	8 184	1.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an